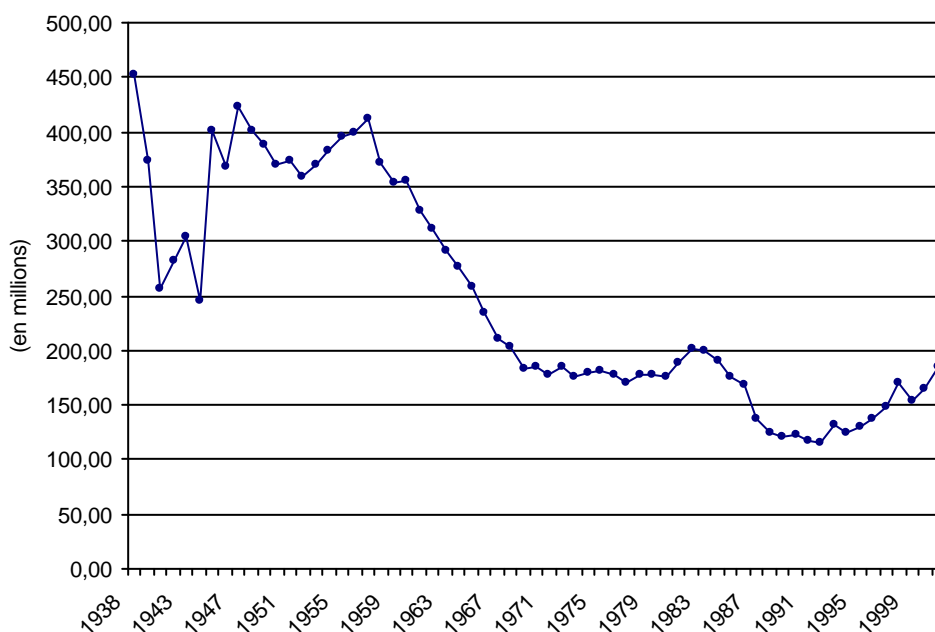


LA FRÉQUENTATION DES SALLES DE CINÉMA

Jusqu'à la fin des années 50, la fréquentation cinématographique était voisine de 400 millions d'entrées. Au cours des années 60 avec l'émergence de la télévision et la transformation du mode de vie des Français, elle diminue pour atteindre 170 millions d'entrées puis reste stable au cours des années 70, pour connaître à nouveau une diminution dans les années 80 notamment en raison de l'élargissement de l'offre télévisuelle avec l'arrivée des chaînes privées et du développement du magnétoscope. Depuis 1992, grâce au développement des multiplexes et à la rénovation de nombreuses salles, la fréquentation marque de nouveau une progression structurelle et régulière pour atteindre en 2001 près de 186 millions d'entrées. Cette année la fréquentation cinématographique devrait atteindre 188 millions d'entrées. Les recettes enregistrées aux guichets des établissements cinématographiques atteignent depuis 2001 plus d'un milliard d'euros.

1. Evolution de la fréquentation depuis 1938



Source : CNC

Un loisir de plus en plus consommé

Les Français sont de plus en plus nombreux à aller au cinéma (+ 15 % depuis 1993). Ils vont en moyenne un peu plus de 3,2 fois au cinéma par an. Plus de 60 % des Français âgés de six ans et plus vont au moins une fois au cinéma dans l'année. Les spectateurs de cinéma sont plus de 33,4 millions à réaliser 186 millions d'entrées soit 5,6 entrées par an. S'ils sont plus nombreux à aller au cinéma, les Français y vont également plus souvent. Ainsi, le nombre de spectateurs habitués, allant au moins une fois par mois au cinéma, a progressé de 40 % depuis 1993. Les habitués qui représentent 41,2 % des spectateurs réalisent 78 % des entrées.

Une offre de films abondante

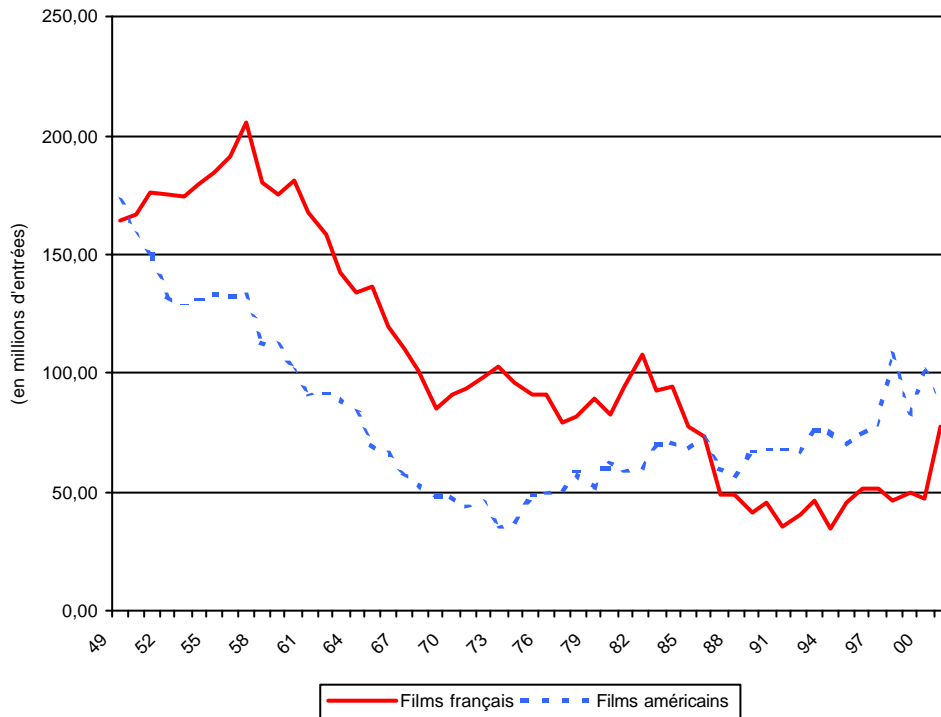
Le cinéma est une industrie de prototype où à peine 10 % des films inédits sortis en salles réalisent plus d'un million d'entrées. Malgré l'abondance de films sur les écrans, chaque année seulement 20 % des films font 80 % des entrées. A la fin des années 1970 plus de 600 films inédits (hors films pornographiques) étaient distribués en salles. Ce chiffre a progressivement diminué jusqu'à moins de 400 à la fin des années 1980. Depuis le début des années 1990, l'offre de films progresse à nouveau pour atteindre plus de 500 films inédits par an soit près de 10 films par semaine depuis 1999. En 2001, 204 films français inédits, 162 films américains et 140 films d'autres nationalités ont été projetés en salles. Au total avec les reprises, les festivals et les films en continuation de l'année précédente, plus de 4 000 films sont projetés chaque année dans les salles obscures, les films inédits sortis dans l'année réalisent près de 90 % des entrées.

Un tiers des entrées réalisé par des films français

Jusqu'en 1987, les films français ont réalisé plus d'entrées que les films américains. Avant les années 60, les films français enregistraient plus de 175 millions d'entrées. Ils ont connu ensuite une chute, accompagnant l'évolution du marché, jusque dans les années 70 pour se situer à 90 millions d'entrées. Au cours des années 80, les films français ont connu une seconde chute, pour atteindre en moyenne 50 millions d'entrées au cours des années 1990. L'année 2001 aura été marquée par un fort regain des entrées au profit des films français avec plus de 77 millions d'entrées soit une part de marché de plus de 41%, contre en moyenne 33 % sur les dix dernières années. En effet, un grand nombre de films français ont rencontré un très large public puisque 20 films français ont réalisé plus d'un million d'entrées et 4 films français étaient aux cinq premières places avec en premier *Le*

fabuleux destin d'Amélie Poulain avec 8,85 millions d'entrées, en second *La vérité si je mens 2* avec 7,46 millions, en quatrième *Le pacte des Loups* avec 5,58 millions, en cinquième *Le Placard* avec 5,29 millions. Ce regain se confirme également en 2002 où la part de marché des films français devrait être supérieure à 35 % dans un marché en progression.

2. Evolution des entrées des films français et américains



Source : CNC

Un loisir accessible à tous

Le parc cinématographique français est particulièrement dense puisqu'il équipe plus de 1 650 communes soit près de la moitié de la population française. Près de 70 % des Français disposent d'un cinéma à proximité de chez eux c'est-à-dire dans leur aire urbaine. En 2001, il existait 5 241 salles actives de cinéma réparties dans 2 186 établissements offrant un peu plus d'un million de fauteuils. Les établissements cinématographiques sont surtout implantés dans les communes urbaines. Près de la moitié des unités urbaines qui regroupent plus des deux tiers de la population sont équipés. A la différence de nombre de pays européens, en France les établissements cinématographiques ne sont pas absents des petites communes puisque près de 1 500 salles (soit près de 30 % du parc) sont installés dans des communes de moins de 10 000 habitants.

Depuis une dizaine d'années le parc cinématographique français a connu une profonde mutation avec la rénovation de nombreux établissements et surtout le développement des multiplexes. Ces

établissements qui se sont d'abord implantés en périphérie des grandes agglomérations, souvent sur des zones commerciales importantes, ont progressivement fait leur apparition dans les centres villes ainsi que dans des agglomérations moyennes voire plus petites. Aujourd'hui, il existe plus de 100 multiplexes en France soit moins de 5% des établissements qui réalisent près de 40 % des entrées soit plus de 73 millions d'entrées en 2001. En moyenne, un multiplexe réalise dix fois plus d'entrées que les autres établissements avec 750 000 entrées par an contre 53 000 notamment parce qu'il dispose en moyenne de 12 écrans contre 2 pour les autres établissements et surtout de 2 500 fauteuils contre 400 en moyenne pour les autres établissements.

Bien qu'ils n'en soient pas les seuls opérateurs, les groupements nationaux de programmation tels que Europalace, UGC, Soredic,sont les principaux promoteurs des multiplexes en France. Au total, l'ensemble des groupements nationaux programme plus de 36 % des écrans et réalise plus de 53 % des entrées.

De forte disparité géographique de la consommation

Il convient tout d'abord de signaler que la répartition géographique de la consommation cinématographique des Français dépend avant tout de la structure du parc de salles. Le cinéma est en effet un média de proximité où 90 % spectateurs mettent moins de 30 minutes pour se rendre au cinéma (plus de la moitié moins de 15 minutes). Dans des agglomérations de même taille et de structure socio-démographique proche, le nombre d'entrées annuelles peu varié du simple au double uniquement en raison d'un parc de salles plus ou moins dense. Des tendances lourdes apparaissent clairement illustrant l'inégalité de la répartition de la fréquentation cinématographique sur le territoire. Ainsi, les unités urbaines de plus de 100 000 habitants recueillent près des trois quart des entrées. La consommation cinématographique est généralement plus forte dans les grosses agglomérations urbaines. De plus 14 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive en tête avec plus de 31 millions d'entrées en 2001, viennent ensuite les départements du Nord, du Rhône, des Bouches du Rhône.

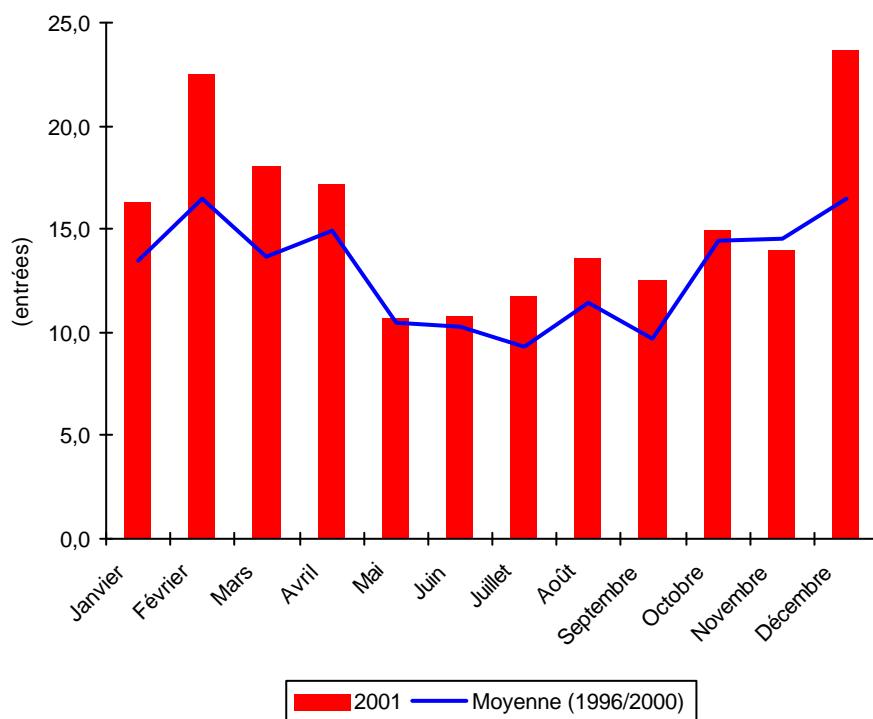
Le nombre d'entrées réalisé par un établissement cinématographique est très étroitement lié au nombre d'habitants de sa zone d'attraction. Un indice appelé indice de fréquentation correspondant au rapport entre le nombre d'entrées de la zone et le nombre total d'habitants de celle-ci est utilisé pour mesurer l'activité cinématographique d'une zone géographique donnée en faisant abstraction de sa population. L'indice de fréquentation est de 14,7 à Paris soit l'un des plus élevés de France car Paris draine un grand nombre de spectateurs venant des départements limitrophes. La consommation cinématographique est également forte dans le sud Est et dans les départements où existent des villes

universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie cinéma est particulièrement prisée par les personnes qui ont un niveau d'instruction supérieur. L'indice de fréquentation est également élevé dans les départements alpins et dans certains départements du littoral, les vacanciers venant majorer la consommation cinématographique de ces zones.

Une fréquentation saisonnière

Le cinéma se consomme plutôt l'hiver à l'occasion des vacances scolaires puisque chaque année plus de la moitié des entrées sont réalisées en cinq mois (de novembre à mars). Les vacances de la Toussaint, de Noël et de février sont des périodes de forte fréquentation. De même, plus de la moitié des entrées sont réalisées le week-end du vendredi soir au dimanche soir. La concentration de la sortie cinéma sur le week-end s'est particulièrement renforcée avec le développement des multiplexes qui sont en mesure d'accueillir un nombre important de spectateurs en peu de temps. Le mercredi jour de sortie des films est également un jour de forte consommation cinématographique.

3. Saisonnalité de la fréquentation



Source : CNC

De multiples facteurs de croissance de la fréquentation

La fréquentation cinématographique est avant tout dépendante de l'offre de films. Plus l'offre de films est attractive, riche et diversifiée, meilleure sera la fréquentation. L'évolution de la fréquentation chaque semaine illustre parfaitement l'effet films. Seul le succès des films en salles constitue le principal moteur de la fréquentation car les spectateurs vont d'abord dans les salles obscures pour voir des films. La qualité du parc de salles joue également son rôle dans la sortie cinéma. L'impact de l'ouverture de nouveaux établissements comme les multiplexes ou la restauration de salles existantes est indéniable sur la consommation cinématographique d'une zone. Enfin, le prix peut également être un levier sur la fréquentation comme le démontre des opérations comme la fête du cinéma où plusieurs millions d'entrées sont comptabilisées en deux ou trois jours.

Les cartes d'abonnement arrivent à maturité

Les cartes d'abonnement au cinéma donnant droit à des entrées illimitées ont également un impact sur la fréquentation même s'il est aujourd'hui complètement stabilisé. Les entrées cartes représentent 6 % de la fréquentation nationale. Ce poids est stable depuis 2001 et se confirme en 2002. Il faut également rappeler que les entrées cartes sont réalisés à 80 % en en région parisienne. Sur Paris, elles représentent plus de 20 % de la fréquentation. D'une manière générale, les entrées cartes représentent 22 % des entrées des établissements qui les acceptent. Le taux d'utilisation des cartes a fortement chuter depuis leur lancement. Aujourd'hui, les cartes sont utilisées 3,8 fois par mois soit 45,6 fois par an. L'économie de ces formules d'abonnement repose sur un équilibre entre le prix de l'abonnement, le taux d'utilisation, le taux de location et enfin le prix de référence à partir duquel sont calculées les charges variables liées à chaque entrée.